

Paris, le 27 juin 2019 N°1308

NOTE AUX REDACTIONS

Agnès Pannier-Runacher secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances

fera un déplacement dans l'Hérault (34) consacré à « L'Etat au service de la protection des consommateurs et des commerçants »

Vendredi 28 juin – Journée

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, fera un déplacement dans l'Hérault dédié à « L'Etat au service de la protection des consommateurs et des commerçants », ce vendredi 28 juin. Elle sera accompagnée par Virginie Beaumeunier, directrice générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF).

L'objet et le programme prévisionnel du déplacement sont modifiés.

Programme prévisionnel:

Séquence 1 : Hôtel de ville de Montpellier

Place Georges Frêche

8 h 30 Réunion de travail avec Philippe Saurel, maire de Montpellier, les élus du territoire et les représentants de la CCI pour faire un point sur la situation du commerce en centre-ville suite aux manifestations de gilets jaunes.
 Tour de table image puis réunion à huis clos

Vers 9 h 45 Micro tendu

Toute presse accréditée

Séquence 2 : Ecole nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes (ENCCRF) et permanence téléphonique

45 place Ernest Granier à Montpellier

10 h 15 Accueil par Thierry Borghese, directeur de l'ENCCRF, présentation et démonstration des outils du Centre national d'appel (CNA).

Toute presse accréditée



12 h Déjeuner avec les élèves, le personnel encadrant et les agents de l'ENCCRF et du CNA

Hors presse

Séquence 3 : Contrôle des promotions (mise en œuvre de la loi EGALIM) et de l'étiquetage des produits (miels et vins) dans un supermarché

Le point de rendez-vous sera communiqué ultérieurement aux journalistes accrédités Toute presse accréditée

14 h Participation à des contrôles :

- sur la licité et l'encadrement des promotions, suites aux dispositions législatives de la loi EGALIM ;
- sur l'étiquetage et la composition des miels ;
- sur l'étiquetage des vins.

Vers 15 h Micro tendu

Veuillez-vous accréditer auprès de la préfecture de l'Hérault :

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet A. Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr